

## **Conseil municipal – 19 décembre 2025**

### **Budget primitif – TAE**

Déclaration de Jean-François Garcia – Endettement -

Monsieur le Maire et chers collègues,

Tout d'abord je tiens à préciser que nos interventions, en aucun cas, sont adressées au personnel en charge des différents dossiers qui les instruisent selon vos directives et en particulier le dossier budgétaire.

Se cacher derrière le personnel marque vos difficultés à assumer les résultats de votre gestion.

A plusieurs reprises vous avez affirmé que nous remettons en cause le travail du personnel ; nous devons tout au contraire les féliciter pour exercer leurs fonctions dans ces conditions.

Nous pouvons nous interroger sur les raisons du turn-over du personnel sur ce poste en particulier.

Pour revenir sur le Budget Primitif 2025, à l'issue du vote, j'ai saisi monsieur le Préfet sur les incohérences des chiffres et plus particulièrement sur les conséquences des répercussions sur les différents ratios financiers.

A l'issue de 7 mois d'échanges de courrier, les services du contrôle de légalité m'ont répondu sur la raison de ces incohérences dans les termes suivant :

**« Sollicitée par courrier en date du 17 mars 2025 afin de se mettre en conformité avec la loi NOTRE, aucun élément complémentaire n'a été transmis à nos services par la commune de Trélazé.**

Le 23 juin dernier, vous nous avez adressé par mail un courrier nous demandant une réponse sur les incohérences des indicateurs financiers mentionnés dans les documents que vous nous avez adressés.

La collectivité a la faculté de prendre attaché avec son prestataire informatique afin de remédier à ces incohérences.

Il vous revient, à cette fin, si vous le souhaitez de vous rapprocher de la collectivité. »

Apparemment le logiciel fonctionne toujours aussi mal ! Donc j'en profite pour vous le demander suivant les conseils du contrôle de légalité de trouver les moyens d'y remédier.

**En effet les ratios concernant la dette, plus particulièrement, sont toujours faux dans le Budget Primitif 2026.**

Nous vous remercions de nous avoir transmis les tableaux d'amortissement de la dette que nous vous avons réclamé lors du débat d'orientation budgétaire ainsi que vos prévisions d'atterrissement pour 2025.

Nous avons également demandé comme les années précédentes le détail des investissements mandatés en 2025 et les restes à réaliser en 2026 ainsi que leur financement ce qui conditionne en partie le résultat 2025.

Cette demande de notre part est due à ce que la chambre régionale des comptes avait relevé que les résultats annoncés étaient très supérieurs à ceux constatés.

En ce qui concerne la section de fonctionnement tant en recettes qu'en dépenses les montants engagés qui seront rattachés, ont un impact important sur le résultat 2025

Les annexes de la dette jusqu'en 2031 font ressortir que l'annuité en 2027 sera de 3 369 000 € soit du même niveau qu'en 2026 à condition qu'il n'y ait pas de recours à l'emprunt.

Si le niveau de l'annuité est aussi élevé c'est aussi les conséquences comme le notaient la chambre régionale des comptes (page 65- 2015) du choix coûteux de l'amortissement progressif du capital des emprunts qui est passé de 2 m€ en 2019 à 2 913 000 € soit + 45 %.

En 2028 elle restera à hauteur de 2 217 000 €, ce sera l'année de l'extinction d'une partie des emprunts de refinancement des indemnités financières dues depuis 2016 de 14 000 000 € pour les emprunts toxiques.

En 2029 si le remboursement des emprunts est de 1 283 000 €, la recette versée les années précédentes de 653 000 € par l'Etat, ne sera plus versée au budget de fonctionnement.

Quatre autres prêts ont une durée résiduelle de + 10 ans soit jusqu'en 2038 pour le dernier.

Pour clore ce chapitre les projections faites sur la dette en novembre 2020 que vous avez présenté en tant qu'adjoint aux finances prévoyaient un montant de dette de 16 099 000 € à fin 2024 ; au 31/12/2024 il est en réalité de 18 498 000 € soit + 2 400 000 € de plus. Qu'en sera-t-il en 2031 nous n'en savons rien. Vous aviez indiqué que vous n'emprunteriez pas durant ce mandat ; il en a rien été.

L'analyse des données présentées sur l'atterrissement 2025 pose question ; en effet il est indiqué que les dépenses de gestion seraient en diminution de près de 70 000 € de celles de 2024 et qu'en 2026 elles seraient inférieures de 8 000 € à celle de 2024 également.

Enfin par rapport à vos prévisions budgétaires de 2025 elles sont de moins 420 000 € ce qui interroge ; le compte administratif nous donnera la réponse au printemps prochain.

En ce qui concerne le budget d'investissement prévisionnel 2026 l'emprunt d'équilibre de 2 578 000 € est plus élevé que le montant des investissements prévu pour 2 356 000 € malgré une subvention de 130 000 €.

Il faut noter **que c'est une grande première** pour la section d'investissement, le remboursement du capital de la dette de 2 914 000 € **est supérieur** au montant des travaux et acquisitions de 2 356 000 €.

Le budget de fonctionnement 2026 fait ressortir une **épargne nette négative** de 1 000 000 € après déduction du remboursement de la dette (intérêts et capital) de 3 373 000 € ce qui entraîne le recours à l'emprunt malgré un niveau d'investissement très faible.

Pour mémoire le BP 2020 dégageait une **épargne nette positive** de + 1 000 000 € selon vos informations lors de la présentation du BP 2020.

Ces deux chiffres de 2020 et 2026 sur l'évolution de l'épargne nette, résument à eux seuls la poursuite de la dégradation de la situation financière de notre ville sur ce dernier mandat 2020-2026.

Je vous remercie pour votre écoute.